



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Dossier de demande de subvention et de créneaux 2023 Associations sportives

Cadre réservé à l'Administration :

- Dossier complet
 Dossier incomplet – Pièces manquantes :

N° Dossier :

Dossier remis le :

Le dossier est à retourner :
Au Service du Développement Sportif
Locaux modulaires ZAE d'Erbajolo

Par voie postale : à l'attention de
M. le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia
Port Toga – CS 60097- 20291 Bastia Cedex

ou

Par mail (sous format PDF) : à sports@agglo-bastia.corsica

**Date limite de dépôt du dossier :
le vendredi 2 juin 2023, 12 heures**

Nom de l'association :

Votre demande concerne :

- Une demande de subvention de fonctionnement
 Une demande de créneau

Coupon de validation de dépôt du dossier unique de demande

Nom de l'association :

N° dossier :

Le dossier a été remis le

Le responsable du Service des Sports

Le dossier unique de demande :

Ce document unique est un formulaire simplifié destiné à toutes les associations sportives désireuses d'obtenir une subvention de fonctionnement ou une attribution de créneaux dans les structures sportives communautaires. Le dossier unique a été créé afin de faciliter les démarches administratives des associations sportives du territoire. Il se compose de 3 parties à remplir en fonction de l'objet de votre demande :

- Les renseignements administratifs :

Cette fiche permet de faciliter les relations avec l'administration, ainsi que de fournir les renseignements sur la pratique de votre activité.

- La demande de subvention :

Cette fiche permet de faire votre demande de subvention de fonctionnement pour l'année 2023.

Pour que votre dossier soit recevable, il faut que le siège social de l'association soit domicilié sur le territoire de l'Agglomération de Bastia (Bastia, Furiani, Ville-di-Pietrabugno, San Martino di Lota, Santa Maria di Lota).

L'association doit présenter un an d'ancienneté minimum.

- La demande de créneaux :

Cette fiche permet de faire votre demande pour l'attribution de créneaux pour la saison sportive 2023-2024.

Pièces à Fournir

Rappel des pièces justificatives à joindre obligatoirement :

- Les statuts de l'association, datés et signés
- Les pièces justificatives originales certifiées par les Fédérations, Ligues, Comités :
 - Nombre de licenciés,
 - Catégories jeunes,
 - Niveaux compétitions,
 - Récompenses sportives,
 - Label qualité,
 - Les diplômes des éducateurs
- Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale daté et signé
- Rapport d'activité (année 2022 ou saison 2022/2023)
- Projet d'activités (saison 2023/2024)
- Le Contrat d'Engagement Républicain

En cas de première demande :

- La parution au journal officiel

En cas de modification des statuts, du bureau ou du siège social de votre association :

- Le récépissé de déclaration de modification de l'association à la Préfecture (siège, titre, objet, bureau)

Pour une demande de subvention :

- Un relevé d'Identité Bancaire libellé au nom exact de l'association (*obligatoire*)
- Les contrats de travail des salariés de l'association (*obligatoire*)

Pour une demande de créneau :

- Attestation d'assurance

IMPORTANT : La loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivants la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé

Fiche n°1 : Renseignements administratifs

Identité :

Nom de l'association : _____

Siège social : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

Fixe : _____ Portable : _____

Email : _____

Site internet : _____

Renseignements d'ordre administratif et juridique :

Déclaration en Préfecture : le _____

Numéro de récépissé en préfecture : _____

Date de publication au Journal officiel : _____

Agrément Jeunesse et sports N° : _____

Objet de votre association : _____

Identification du responsable de l'association : (le représentant légal : le Président ou une autre personne désignée par les statuts)

Nom : _____ Prénoms : _____

Fonction : _____

Mail : _____ Téléphone : _____

Identification de la personne référente pouvant être contactée par le service des sports :

Nom : _____ Prénoms : _____

Fonction : _____

Mail : _____ Téléphone : _____

*Pouvons-nous communiquer les informations au public pour des renseignements : OUI NON

Composition du bureau et du conseil d'administration (Noms et prénoms) :

Fonction	Noms	Prénoms

Moyens humains de l'association :

Nombre total d'encadrants sportifs diplômés (**Justificatif de diplôme à fournir**) : _____

Nombre total de salariés : _____

	Emploi à temps plein	Emploi à temps partiel
CDI		
CDD, intérim		
Contrat aidé		

(Justificatif des contrats à fournir)

Renseignement fédéraux :

Affiliation à une fédération : _____

N° d'affiliation : _____ Autres affiliations : _____

Nombre de licenciés pour la saison 2022-2023 : _____ (**Justificatif à fournir**)

Vos licenciés par tranche d'âge :

	Garçons	Filles	Total
3/5 ans			
6/12 ans			
12/16 ans			
16/18 ans			
+ 18 ans			

Palmarès de la saison 2022-2023 : (**Justificatif à fournir**)

Nombre de titre régionaux : _____

Nombre de podium régionaux : _____

Nombre de titre nationaux et internationaux : _____

Nombre de podium nationaux et internationaux : _____

Pour les sports collectifs :

Nombre d'équipe de jeunes inscrites en championnat :

Niveau de l'équipe Fanion :

(Justificatif d'inscription aux compétitions à fournir)

Pour les sports individuels :

Nombre d'athlètes de -18 ans participants à une compétition :

Régionale

Nationale

Nombre d'athlètes de + 18 ans participants à une compétition :

Régionale

Nationale

(Justificatif d'inscription aux compétitions à fournir)

Agréments fédéraux :

Nombre de labels : _____ **(Justificatif de la fédération à fournir)**

Fiche n° 2 : Demande de subvention

Je soussigné(e), (Nom et prénoms) _____

représentant(e) légal(e) de l'association _____

- Certifie l'exactitude renseignements fournis dans le dossier de demande ;
- Certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- Engage l'association à respecter « le contrat d'engagement républicain »
- Demande une subvention de : _____ pour l'année 2023.
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée :

Au compte bancaire ou postal de l'association :

Nom du titulaire du compte :

Banque :

Domiciliation :

Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé

Fait, le _____, à _____

Signature du représentant légal :

Agrafer ici un RIB original au nom exact de l'association

Budget prévisionnel de l'association 2023-2024

CHARGES	MONTANTS	PRODUITS	MONTANTS
60 - Achat		70 - Ventes produits finis, prestations service	
- Achats d'études et de prestations de services		- Marchandises	
- Achat non stockés de matières et de fournitures		- Prestations de services	
- Fournitures non stockables (eau, énergie)		- Produits des activités annexes	
- Fournitures d'entretien et petit équipement			
- Fournitures administratives		74 - Subventions d'exploitation	
- Autres fournitures		Collectivité Territoriale de Corse	
61 - Services extérieurs		Communauté d'Agglomération Bastia	
- Sous-traitance générale		Autres collectivités (<i>précisez</i>)	
- Locations mobilières et immobilières			
- Entretien et réparation			
- Assurances			
- Documentation			
- Divers (participation fédérations)			
62 - Autres services extérieurs			
- Rémunération intermédiaires et honoraires		Etat	
- Publicité, publications		Organismes sociaux	
- Déplacements, missions et réceptions		Fonds Européens	
- Frais postaux et de télécommunication		L'Agence de Service et de paiement (ex CNASEA- Emplois aidés)	
- Services bancaires			
- Divers		75 - Autres produits de gestion courante	
63 - Impôts et taxes		- Cotisations	
- Impôts et taxes sur rémunérations		- Autres	
- Autres impôts et taxes			
64 - Charge de personnel		76 - Produits financiers	
Rémunérations du personnel			
Charges sociales		77- Produits exceptionnels	
Autres charges de personnel		- Sur opération de gestion	
65 - Autres charges de gestion		- Sur exercices antérieurs	
67 Charges exceptionnelles			
68 - Dotation aux amortissements et aux provisions		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86 - Emploi des contributions volontaires		87 - Contributions volontaires en nature	
- Secours en nature		- Bénévolat	
- Mise à disposition gratuite biens et services		- Prestations en nature	
- Personnels bénévoles		- Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Déficit à résorber		Affectation des excédents antérieurs	
TOTAL APRES REPORT		TOTAL APRES REPORT	

L'association sollicite une subvention de _____ €

Attention, toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code Pénal. Le droit aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès des services ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Signature du Président

Signature du Trésorier

Compte de résultat de l'association 2022-2023

CHARGES	MONTANTS	PRODUITS	MONTANTS
60 - Achat		70 - Ventes produits finis, prestations service	
- Achats d'études et de prestations de services		- Marchandises	
- Achat non stockés de matières et de fournitures		- Prestations de services	
- Fournitures non stockables (eau, énergie)		- Produits des activités annexes	
- Fournitures d'entretien et petit équipement			
- Fournitures administratives		74 - Subventions d'exploitation	
- Autres fournitures		Collectivité Territoriale de Corse	
61 - Services extérieurs		Communauté d'Agglomération Bastia	
- Sous-traitance générale		Autres collectivités (<i>précisez</i>)	
- Locations mobilières et immobilières			
- Entretien et réparation			
- Assurances			
- Documentation			
- Divers			
62 - Autres services extérieurs			
- Rémunération intermédiaires et honoraires		Etat (CNDS / Ministères)	
- Publicité, publications		Organismes sociaux	
- Déplacements, missions et réceptions		Fonds Européens	
- Frais postaux et de télécommunication		L'Agence de Service et de paiement (ex CNASEA- Emplois aidés)	
- Services bancaires			
- Divers		75 - Autres produits de gestion courante	
63 - Impôts et taxes		- Cotisations	
- Impôts et taxes sur rémunérations		- Autres	
- Autres impôts et taxes			
64 - Charge de personnel		76 - Produits financiers	
Rémunérations du personnel			
Charges sociales		77- Produits exceptionnels	
Autres charges de personnel		- Sur opération de gestion	
65 - Autres charges de gestion		- Sur exercices antérieurs	
67 - Charges			
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
86 - Emploi des contributions volontaires		87 - Contributions volontaires en nature	
- Secours en nature		- Bénévolat	
- Mise à disposition gratuite biens et services		- Prestations en nature	
- Personnels bénévoles		- Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Résultat de l'exercice : +

(Bénéfice)

Résultat de l'exercice : -

(Déficit)

Important : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans les délais impartis de l'emploi des subventions attribuées.

Signature du Président

Signature du Trésorier

Cachet de l'association

Fiche n°3 : Demande de créneaux

Afin de faire une répartition efficace et équitable des créneaux d'entraînements, nous vous demandons d'être le plus précis possible dans vos besoins.

Entre 18h et 22h, la Communauté d'Agglomération octroi des créneaux de 2h, il est néanmoins possible de faire des combinaisons :

Mardi de 18h00 à 22h00 : 2 heures basket (18h00 – 20h00) et 2 heures basket (20h00 – 22h00)

~~Mercredi de 18h00 à 21h00 Foot américain.~~ (Créneau de trois heures refusé).

Nous vous rappelons qu'il est demandé de terminer vos entraînements à 19h45 et à 21h45 afin de faciliter la transition entre les créneaux horaires et la fermeture des enceintes sportives.

Entre 12h et 13h30 la Communauté d'Agglomération octroi des créneaux de 1h30.

Sur le tableau il vous est demandé de tracer en couleur le(s) créneau(x) souhaité(s)

Sur le tracé nous vous demanderons de signaler quelle catégorie utilisera le créneau.

Les salles de Pietranera et Furiani seront disponibles à partir de 17h00. La possibilité de réserver des créneaux d'1 heure est conseillée (pour les catégories de jeunes et d'éveil).

Les créneaux de (17h) 18h00 à 20h00 seront destinés en priorité pour les jeunes.

Les créneaux de 20h00 à 22h00 seront destinés en priorité pour les adultes (compétitions).

Les créneaux de 12h à 13h30 seront destinés en priorité aux sport loisirs.

Nous vous rappelons que la Communauté d'Agglomération de Bastia est seule décisionnaire de l'attribution des créneaux horaires. Cette attribution se fera en fonction de la teneur du dossier et des éléments fournis.

Plusieurs critères seront pris en compte :

- Le nombre de licenciés du club
- Le niveau de compétition de l'équipe

⚠ IMPORTANT :

L'attribution des créneaux horaires et l'accès aux infrastructures sportives seront conditionnés à la signature de la convention annuelle de mise à disposition et de ses avenants relatifs :

- 1- Aux volumes de créneaux
- 2- Aux matériels mis à disposition par la CAB ou entreposés dans les locaux sportifs dédiés.

La notification de l'attribution des créneaux horaires pour la saison 2023/2024 ne se pourra se faire qu'après signature de la convention.

Le service du développement sportif de la CAB reste à votre disposition pour le montage de votre dossier.

Maison du parc technologique

ZAE d'Erbajolo

04 95 34 34 26

sports@agglo-bastia.corsica

Guide d'utilisation des structures sportives et spécialités

- **Complexe sportif de Furiani :**
 - **Grande salle :** Sports collectifs (Handball / Basketball / Futsal / Volley) / Danse (Twirling)
 - **Salle rez-de-chaussée :** Danse, combat et santé/bien-être.
 - **Salle de combat :** Sports de combat
 - **Salle de danse :** Danse
- **Complexe sportif de Pepito Ferretti :**
 - **Grande salle :** Sports collectifs (Handball / Basketball / Futsal / Volley) / Danse (Twirling)
Badminton
 - **Salles du haut :** Sports de combat, tennis de table
 - **Terrains extérieurs :** Handball / Basketball / Futsal
- **Complexe sportif de l'Arinella :**
 - **Piste d'athlétisme :** Athlétisme et course à pied
 - **Grande salle:** Sport collectif (Handball / Basketball / Futsal / Volley) / Danse (Twirling)
 - **Salle d'agrès :** Gymnastique, danse et santé/bien être.
 - **Salle de combat :** Sports de combat
 - **Salle omnisports :** Sport de tennis de table, combat, danse, bien être/santé
- **Complexe sportif du Fango :**
 - **Grande salle :** Sports collectifs (Handball / Basketball / Futsal / Volley) / Danse (Twirling)
Badminton
 - **Salle d'agrès :** Gymnastique
 - **Salle de boxe :** Sports de Boxe
 - **Salle de danse :** Danse
 - **Salle omnisport :** Sports de combat et danse
- **Salle de Pietranera :**
 - **Grande salle :** Sports de combat, danse et santé/bien-être.
- **Stades :**
 - **Terrain Complet ou demi-terrain :** Football uniquement
- **Stade de Volpajo :**
 - **Terrain Complet :** Rugby et Foot américain
- **Plateau Roger Poggi :**
 - **Plateau multisport**

Vendredi									PUBLIC												PUBLIC										
									PUBLIC													PUBLIC									
									PUBLIC													PUBLIC									
									PUBLIC													PUBLIC									
Samedi			PUBLIC																						INDISPONIBLE						
			PUBLIC																						INDISPONIBLE						
			PUBLIC																						INDISPONIBLE						
			PUBLIC																						INDISPONIBLE						
	8h00 - 8h30	8h30 - 9h00	9h00 - 9h30	9h30 - 10h00	10h00 - 10h30	10h30 - 11h00	11h00 - 11h30	11h30 - 12h00	12h00 - 12h30	12h30 - 13h00	13h00 - 13h30	13h30 - 14h00	14h00 - 14h30	14h30 - 15h00	15h00 - 15h30	15h30 - 16h00	16h00 - 16h30	16h30 - 17h00	17h00 - 17h30	17h30 - 18h00	18h00 - 18h30	18h30 - 19h00	19h00 - 19h30	19h30 - 20h00	20h00 - 20h30	20h30 - 21h00	21h00 - 21h30	21h30 - 22h00			

Ce tableau concerne les demandes pour la structure sportive suivante : Piscine du Fango

	Structure souhaitée				Piscine du Fango													4 lignes														
	7h30 - 8h00	8h00 - 8h30	8h30 - 9h00	9h00 - 9h30	9h30 - 10h00	10h00 - 10h30	10h30 - 11h00	11h00 - 11h30	11h30 - 12h00	12h00 - 12h30	12h30 - 13h00	13h00 - 13h30	13h30 - 14h00	14h00 - 14h30	14h30 - 15h00	15h00 - 15h30	15h30 - 16h00	16h00 - 16h30	16h30 - 17h00	17h00 - 17h30	17h30 - 18h00	18h00 - 18h30	18h30 - 19h00	19h00 - 19h30	19h30 - 20h00	20h00 - 20h30	20h30 - 21h00	21h00 - 21h30	21h30 - 22h00			
Lundi	PUBLIC									PUBLIC														PUBLIC								
Mardi	PUBLIC									PUBLIC																						
Mercredi	PUBLIC																				PUBLIC											
Jeudi	PUBLIC									PUBLIC															PUBLIC							
Vendredi	PUBLIC									PUBLIC																						
Samedi	INDISPONIBLE				PUBLIC									PUBLIC															INDISPONIBLE			